



LEBAL

CARTE BLANCHE PMU 2014 APPEL A CANDIDATURE

Le PMU, en partenariat avec LE BAL, propose chaque année à un photographe de porter un regard sur l'univers des jeux dans le cadre d'une carte blanche.

Cette carte blanche est confiée à un photographe choisi par un jury sur la base des critères définis ci-dessous.

Le photographe devra réaliser un projet inédit avec un regard décalé. Ce travail sera publié sous forme d'un ouvrage dans le cadre d'une collection dirigée par le PMU et le BAL, en partenariat avec les éditions Filigranes. Il sera également exposé au BAL au printemps 2015.

Le PMU a déjà donné carte blanche à quatre photographes : Malik Nejmi en 2010, Mohamed Bourouissa en 2011, Olivier Cablat en 2012 et Kourtney Roy en 2013.



Malik Nejmi



Mohamed Bourouissa



Olivier Cablat



Kourtney Roy

Critères de sélection

L'appel à candidature est ouvert à tout photographe professionnel sans considération d'âge, ni de nationalité.

Le candidat proposera un projet de création photographique original et singulier sur l'univers du jeu, des jeux d'argent et des paris....

Le PMU et LE BAL ne recherchent pas de vision générale mais un projet à l'écriture photographique résolument contemporaine, qu'elle soit d'inspiration documentaire ou plus fictionnelle.

Les membres du personnel du PMU ne peuvent pas répondre à l'appel à candidature.

Jury

Le jury est composé cette année de :

Paula Aisemberg, Directrice de la Maison Rouge
Jacqueline d'Amécourt, Présidente du Comité d'honneur du IACCCA (International Association of Corporate Collections of Contemporary Art)
Valérie Belin, artiste
Clément Chéroux, Conservateur au Centre Pompidou - Chef du cabinet de la photographie
Diane Dufour, Directrice du BAL
Nicolas Ferrand, collectionneur, Fondateur du Quotidien de l'Art
Malik Nejmi, photographe, lauréat Carte blanche PMU 2010
Benoît Cornu, Directeur de la Communication du PMU
Philippe Germond, Président Directeur Général du PMU

Le jury choisira le photographe sur la qualité de son projet et l'originalité de sa proposition parmi un choix de dossiers préselectionnés par LE BAL et le PMU.

Le jury recevra les candidats préselectionnés le 16 juin pour une discussion de 30 minutes autour de son projet et sa faisabilité dans les délais impartis.

Dotation

Le photographe bénéficiera d'une dotation de 20 000 euros pour la réalisation de son travail (comprenant les honoraires, droits et frais techniques). Son travail fera l'objet d'un ouvrage publié aux Editions Filigranes à 2000 exemplaires et commercialisé, il sera exposé au BAL au printemps 2015.

Engagements et responsabilités

Les photographes devront s'assurer de l'accord des personnes photographiées. La participation à la sélection de la Carte blanche PMU implique l'acceptation du présent règlement. Le photographe retenu acceptera de céder les droits de reproduction,

d'exploitation et d'utilisation de 10 visuels dans le cadre de la communication du PMU et du BAL pour la promotion de la carte blanche. Il s'engagera lors de la diffusion des images produites dans ce cadre à faire figurer la mention « Carte blanche PMU en partenariat avec LE BAL ».

Deux tirages signés ainsi que les tirages d'exposition rejoindront la collection du PMU.

Candidatures

Elles sont reçues sous forme d'un dossier papier sur la base de :

- Un cv mentionnant le parcours du photographe (expositions, éditions, récompenses...).
- Une ou deux séries composées de 15 à 20 photographies, chacune tirée en format minimum 18x24 et maximum 30x40 cm, permettant au jury d'apprécier le travail du photographe, comportant impérativement au dos le nom de l'artiste et le nom de la série.
- Un texte exposant l'intention du photographe sur le projet.
- L'engagement, pour les candidats présélectionnés, d'assister à l'entretien avec le jury, le 16 juin 2014, à l'issue duquel le lauréat sera choisi par le jury.
- L'engagement d'être disponible (juillet 14 – avril 15) pour effectuer la Carte blanche PMU et participer à la préparation des éléments de publication et d'exposition (cf calendrier), ainsi qu'à l'inauguration de l'exposition au printemps 2015.
- Une enveloppe affranchie au format des tirages pour le renvoi des dossiers.
- Le formulaire de candidature ci-joint, dûment complété et signé.

Calendrier

Envoi des dossiers de présélection à : Jury Carte blanche PMU, à Emilie Hanmer, jusqu'au 2 juin 2014, date limite d'expédition (cachet de la Poste faisant foi)

Présélection	11 et 12 juin 2014
Oral devant jury et choix	16 juin 2014
Carte blanche	juillet/décembre 2014
Préparation exposition et édition du livre	janvier/avril 2015

Carte blanche PMU

Formulaire de candidature

A adresser à

Emilie Hanmer, LE BAL, impasse la Défense 75018 Paris

Jusqu'au 2 juin 2014 inclus

date limite d'expédition (cachet de la Poste faisant foi)

Candidat

Nom

Prénom

Adresse

Telephone

Mail

Engagements

J'ai pris connaissance du règlement et je m'engage à le respecter.

Si je suis choisi pour la Carte blanche, j'accepte de céder les droits de reproduction, d'exploitation et d'utilisation de 10 visuels dans le cadre de la communication du PMU et du BAL pour la promotion de la Carte blanche.

Je m'engage lors de la diffusion des images produites dans ce cadre à faire figurer la mention « Carte blanche PMU en partenariat avec LE BAL »

J'ai lu et j'accepte le règlement de la Carte blanche

Fait à

Le

Signature précédée de « Lu et approuvé »

Les organisateurs de la Carte blanche ne peuvent être tenus pour responsables en cas de perte, vol ou détérioration des dossiers des candidats.

Tout acte de candidature implique l'acceptation du présent règlement.

Les dossiers incomplets ne seront pas regardés.